

Les formations sur le fonctionnement des organismes de Sécurité sociale

De la théorie à l'action !
Catalogue 2025



Les organismes de protection sociale - Initiation

Sessions : 17 et 18 mars / 24 et 25 mars 2025

Séminaire de formation des administrateurs désignés par l'U2P pour siéger dans les organismes de protection sociale -2025.

Objectifs

- Identifier les missions d'administrateur ou de conseiller d'un organisme de protection sociale
- Se repérer dans l'évolution et l'organisation du système de protection sociale
- Distinguer les missions des différents organismes de protection sociale

Formateurs

Les formateurs sont intervenants à l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) :

- Directeurs de caisses sociales

Personnes concernées

Tout administrateur ou conseiller désigné par l'U2P dans un ou plusieurs organismes de protection sociale

Infos pratiques

Organisation : U2P, avec l'appui technique de l'ISM

Lieu du séminaire : PARIS

Durée du séminaire :
2 jours

Contenu

Lundi (9h30-13h00)

Historique et organisation du système de Sécurité sociale

- l'organisation administrative de la Sécurité sociale
- la place de l'Etat dans le domaine de la Sécurité sociale

La gestion de la Sécurité sociale dans les organismes de base

- l'organisation structurelle des caisses et leur champ d'activité
- le cadre budgétaire et comptable des organismes de base
- le partenariat externe des caisses

Organisation/compétences du Conseil d'administration et missions des administrateurs

- l'organisation du Conseil d'administration
- les compétences du Conseil d'administration
- les rôles respectifs du Président et du Directeur
- les attributions des Commissions

Lundi (14h30-17h30)

Les caractéristiques, missions et perspectives de la **branche Famille**

Les caractéristiques, missions et perspectives de la **branche Recouvrement**

Mardi (9h30-12h30)

Les caractéristiques, missions et perspectives de la **branche Vieillesse**

Les caractéristiques, missions et perspectives de la **branche Maladie**

Mardi (14h00 - 17h00)

 Intervention du Président de la Commission des Affaires Sociales, des Relations du Travail et de la Parité de l'U2P sur les positions de l'U2P en matière de protection sociale et relations avec les autres organisations professionnelles et les syndicats de salariés

L'Assurance Vieillesse du Régime Général de Sécurité Sociale - Perfectionnement

Sessions : 21 et 22 avril / 28 et 29 avril 2025

Séminaire de formation des administrateurs désignés par l'U2P pour siéger dans les organismes de protection sociale -2025.

Objectifs

Maîtriser les règles de gestion des caisses locales de l'assurance vieillesse

Formateurs

Les formateurs sont intervenants à l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) :

- Directeurs de CARSAT

Personnes concernées

Tout administrateur désigné par l'U2P dans un ou plusieurs organismes de protection sociale

Infos pratiques

Organisation : U2P, avec l'appui technique de l'ISM

Lieu du séminaire : PARIS

Durée du séminaire : 1,5 jour

Contenu

Lundi (9h30-17h30)

📁 **Organisation et fonctionnement des caisses locales de l'assurance vieillesse (CARSAT)**

📁 **Missions des CARSAT pour le compte de la CNAV** (gestion de l'assurance vieillesse, action sociale en faveur des personnes âgées), **de la CNAM** (application des règles de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles)

Mardi (9h30-12h15)

📁 **Présentation des positions politiques de l'U2P en matière d'assurance vieillesse**

Pédagogie

La première journée du séminaire est entièrement consacrée à une présentation technique de l'assurance vieillesse. L'exposé de l'intervenant s'appuie sur des transparents et est complété par des débats.

La matinée du deuxième jour est quant à elle consacrée à la présentation des orientations politiques de l'U2P sur le régime d'assurance vieillesse.

La Branche Recouvrement du Régime Général de Sécurité Sociale - Perfectionnement

Sessions : 26 et 27 mai / 2 et 3 juin 2025

Séminaire de formation des administrateurs désignés par l'U2P pour siéger dans les organismes de protection sociale -2025

Objectifs

Maîtriser les règles de gestion des caisses locales de la branche recouvrement du régime général de Sécurité sociale

Formateurs

Les formateurs sont intervenants à l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) :

- Directeurs d'URSSAF

Contenu

Lundi (9h30-17h30)

- 📁 **L'organisation administrative de la branche recouvrement** (Conseils d'administration, Conseils départementaux, Commissions)
- 📁 **Les mécanismes d'encaissement des cotisations** (appel des cotisations, calcul des cotisations, paiement des cotisations, gestion des bordereaux et des chèques)
- 📁 **La gestion de la trésorerie par les URSSAF**
- 📁 **Le rôle de l'ACOSS**
- 📁 **Le contrôle des URSSAF** (fondement du contrôle, contrôle comptable, lutte contre le travail clandestin)
- 📁 **Les actions de simplification** (déclaration unique d'embauche, déclaration unifiée des cotisations sociales...)

Personnes concernées

Tout administrateur désigné par l'U2P dans un ou plusieurs organismes du régime général de Sécurité Sociale

Mardi (9h30-12h15)

- 📁 **Présentation des positions politiques de l'U2P en matière de recouvrement**

Infos pratiques

Organisation : U2P, avec l'appui technique de l'ISM

Lieu du séminaire : PARIS

Durée du séminaire :
1,5 jour

Pédagogie

La première journée du séminaire est entièrement consacrée à une présentation technique de la branche recouvrement du régime général de Sécurité sociale. L'exposé de l'intervenant s'appuie sur des transparents et est complété par des débats.

La matinée du deuxième jour est quant à elle consacrée à la présentation des orientations politiques de l'U2P sur le recouvrement.

L'Assurance Maladie du Régime Général de Sécurité Sociale - Perfectionnement

Sessions : **23 et 24 juin / 30 juin et 1^{er} juillet 2025**

Séminaire de formation des administrateurs désignés par l'U2P pour siéger dans les organismes de protection sociale -2025

Objectifs

Maîtriser les règles de gestion des caisses locales d'assurance maladie du régime général de sécurité sociale

Formateurs

Les formateurs sont intervenants à l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) :

- Directeurs de caisses

Contenu

Lundi (9h30-17h30)

- 📁 **L'organisation administrative de l'assurance maladie** (organisation interne et organes de contrôle)
- 📁 **Les prestations servies par l'assurance maladie**
- 📁 **Les caractéristiques du système de soins français**
- 📁 **Les relations entre l'assurance maladie et les professionnels de santé**
- 📁 **Les outils de régulation des dépenses de santé**

Personnes concernées

Tout administrateur ou conseiller désigné par l'U2P dans un ou plusieurs organismes de protection sociale

Mardi (9h30-12h15)

- 📁 **Présentation des positions politiques de l'U2P en matière d'assurance maladie**

Infos pratiques

Organisation : U2P, avec l'appui technique de l'ISM

Lieu du séminaire : PARIS

Durée du séminaire : 1,5 jour

Pédagogie

La première journée du séminaire est entièrement consacrée à une présentation technique de l'assurance maladie. L'exposé de l'intervenant s'appuie sur des transparents et est complété par des débats.

La matinée du deuxième jour est quant à elle consacrée à la présentation des orientations politiques de l'U2P sur l'assurance maladie.

La Branche Famille du Régime Général de Sécurité Sociale - Perfectionnement

Sessions : 6 et 7 octobre / 13 et 14 octobre 2025

Séminaire de formation des administrateurs désignés par l'U2P pour siéger dans les organismes de protection sociale -2025

Objectifs

Maîtriser les règles de gestion des caisses locales de la branche famille du régime général de Sécurité sociale

Formateurs

Les formateurs sont intervenants à l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) :

- Directeurs de caisses d'allocations familiales - CAF

Personnes concernées

Tout administrateur désigné par l'U2P dans un ou plusieurs organismes du régime général de Sécurité sociale

Infos pratiques

Organisation : U2P, avec l'appui technique de l'ISM

Lieu du séminaire : PARIS

Durée du séminaire : 1,5 jour

Contenu

Lundi (9h30-17h30)

- 📁 **L'organisation administrative de la branche famille**
- 📁 **Les organes de décision** (Conseil d'administration, Commissions, Agents de direction)
- 📁 **Les relations avec les pouvoirs publics** (Etat, Préfets, MNC)
- 📁 **Les ressources et les dépenses de la branche famille**
- 📁 **les moyens de gestion des CAF** (moyens informatiques, financiers et humains)
- 📁 **Panorama des aides attribuées par la branche famille** (aides aux familles, aides au logement, aides contre la précarité)
- 📁 **Identification des publics des CAF**

Mardi (9h30-12h15)

- 📁 **Présentation des orientations de l'U2P sur la politique de la famille**

Pédagogie

La première journée du séminaire est entièrement consacrée à une présentation technique de la branche famille du régime général de Sécurité sociale. L'exposé de l'intervenant s'appuie sur des transparents et est complété par des débats.

La matinée du deuxième jour est quant à elle consacrée à la présentation des orientations politiques de l'U2P sur la branche famille

La Protection Sociale des Travailleurs Indépendants - Perfectionnement

Sessions : 17 et 18 novembre / 24 et 25 novembre 2025

Séminaire de formation des administrateurs désignés par l'U2P pour siéger dans les organismes de protection sociale -2025

Contenu

Objectifs

Maîtriser les règles de gestion du régime de protection sociale

Lundi (9h30-17h30)

 **Présentation de la réforme**

Formateurs

Les formateurs sont intervenants à l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale) :

 **Nouvelle organisation administrative**

 **Les organes de décision**

Personnes concernées

Tout administrateur ou conseiller désigné par l'U2P dans un ou plusieurs organismes du régime général de Sécurité sociale

Mardi (9h30-12h15)

 **Présentation des orientations de l'U2P sur la couverture sociale des indépendants**

Pédagogie

Infos pratiques

Organisation : U2P, avec l'appui technique de l'ISM

Lieu du séminaire : PARIS

Durée du séminaire : 1,5 jour

La première journée du séminaire est entièrement consacrée à une présentation technique de l'organisation de la protection sociale des indépendants. L'exposé de l'intervenant s'appuie sur des transparents et est complété par des débats.

La matinée du deuxième jour est quant à elle consacrée à la présentation des orientations politiques de l'U2P sur ce thème